

Des sanctions de l'UE suscitent un sentiment d'incompréhension à Bujumbura

PANA, 03 octobre 2015 Bujumbura, Burundi - Un sentiment d'atonnement m^{al} de l'incompréhension r^o dans les milieux officiels à Bujumbura, au lendemain de la publication dans le journal officiel de l'Union européenne (UE) de quatre noms de personnalités de l'appareil sécuritaire national. Ces personnalités vont subir des "restrictions de déplacements et un gel des avoirs" pour leur implication dans "des actes de violence, de répression ou d'incitation à la violence, y compris par des actes constituant des atteintes graves aux droits de l'Homme", lors des mois passés du mouvement de contestation du troisième mandat du chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, à sa propre succession.

Les personnalités visées par les sanctions sont le directeur général adjoint de la police nationale, Godefroid Bizimana, pour avoir pris "des décisions opérationnelles ayant entraîné un recours disproportionné à la force et des actes de répression violente", le chef de cabinet de l'administration présidentielle, chargé de la police nationale, Gervais Ndirakobuca, coupable "des actes de violence", notamment les 26, 27 et 28 avril dernier dans les quartiers contestataires de Nyakabiga et Musaga, à Bujumbura, la capitale du Burundi. L'autre personnalité du pouvoir concerné est un agent des services spéciaux de renseignement, Mathias-Joseph Niyonzima, pour avoir encadré des "Imbonerakure" (de jeunes militants affiliés au parti présidentiel) qui ont également participé à la répression des «troisième mandat», d'annonce encore l'UE. Du côté de l'opposition au régime en place au Burundi, l'UE a sanctionné par l'inscription sur sa "liste noire" d'un ex-général, Léonard Ngendakumana, dont la responsabilité a été avérée dans des "attaques à la grenade, ainsi que des incitations à la violence", au lendemain de la tentative manquée de putsch militaire de mai dernier auquel le mis en cause avait pris une part active avant de fuir du pays. Concernant les modalités pratiques de notification et de recours contre ce genre de mesures, l'UE rappelle que lorsqu'il est d'accommoder une personne physique ou morale, une entité ou un organisme à de telles sanctions, le conseil de l'Union européenne communique à la personne physique ou morale, à l'entité ou à l'organisme visé sa décision, y compris les motifs de son inscription sur la liste, soit directement, si son adresse est connue, soit par la publication d'un avis, en lui donnant la possibilité de présenter des observations. Si des observations sont formulées ou si de nouveaux éléments de preuves substantiels sont présentés, le conseil revoit sa décision et en informe la personne physique ou morale, l'entité ou l'organisme concerné en conséquence. Le Porte-parole et Secrétaire général du gouvernement, Nzobonariba a volé au secours des mis en cause, samedi, sur les antennes de la radio nationale (publique). Pour lui, la mesure de l'UE est tonne et surprend du moment qu'elle est dirigée contre des personnes dont le seul tort est d'aggraver et empêcher l'aggravation d'un "mouvement insurrectionnel" d'opposants au pouvoir. "Des policiers ont d'autres lynchés, des enfants ont été drogués pour participer au mouvement insurrectionnel et aucune police, encore moins un pays de l'UE, ne peut rester les bras croisés face à une telle situation", a renchéri le Porte-parole du gouvernement, toujours dans sa défense acharnée de ses compatriotes dans la ligne de mire des occidentaux et principaux bailleurs de fonds du Burundi. Pour lever l'incompréhension et le malentendu, le gouvernement burundais va engager un dialogue "franc" avec l'UE sur la "situation réelle du pays qui n'est pas si mauvaise que l'on veut le faire croire, étant donné que des élections se sont déroulées normalement et débouché sur la mise en place d'institutions inclusives", a-t-il souligné, en substance. A travers ces sanctions de portée symbolique, l'UE dit attendre plutôt du pouvoir burundais, un esprit d'ouverture et de dialogue avec son opposition pour assainir la situation socio-politique et économique du pays qui ne s'était autant dégradée qu'au cours de ces cinq derniers mois d'un conflit à l'échelle nationale. La Belgique a déjà franchi le pas en arrêtant l'appui financier qu'elle donnait à la police nationale et compte encore annuler ou réorienter autrement les 60 millions d'euros qu'elle destinait à divers projets de développement économique entre temps son ancienne colonie n'a pas trouvé des solutions à la crise qui la menace d'une nouvelle guerre civile susceptible de contaminer la sous-région des Grands Lacs où sont déjà recensés près de 200.000 réfugiés burundais.